



En vigueur le
31 mai 2019

CET HÔPITAL EST
SANS FUMÉE



MONTÉRÉGIE
**sans
fumée**

**Politique pour
des environnements
sans fumée**

Fumer est interdit sur l'ensemble du terrain, incluant les stationnements.
Toutefois, une zone désignée pour le tabac est disponible.

Les fumoirs des unités de psychiatrie de l'Hôpital Anna-Laberge et de l'Hôpital du Suroît seront également fermés dès le 4 novembre 2019.

Pour plus d'informations, écrivez-nous à l'adresse suivante :
environnements_sans_fumee.ciassmo16@msss.gouv.qc.ca

Les centres d'abandon du tabagisme
(CAT)

1 866 603 7114



www.quebecsanstabac.ca



SMAT.ca
Messagerie texte



1 866 JARRETE (527-7383)

Vers des **établissements de santé
et de services sociaux sans fumée**

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest

Québec